

En Haute-Silésie

Jouhaux est adversaire d'une politique d'oppression

Jouhaux, secrétaire général de la C. G. T. française, en passant à Berlin, de retour de Haute-Silésie, a fait au « Vorwärts » les déclarations suivantes :

« J'ai l'impression que les représentants des partis allemands sont enragés depuis quelques jours, dans une fausse voie, et même sont sur le point de compromettre gravement, par leur intransigence, leur propre cause, et de détruire ainsi maladroitemment les vives sympathies que l'Allemagne s'était acquises par son attitude jusqu'à présent en Haute-Silésie, sous la direction du prince Ulbisch. »

« Les partis allemands déclarent que, le retour à un état de choses normal, devra être précédé d'un nettoyage imputoyable, par la violence, de la Haute-Silésie. Ils s'alignent contre l'idée d'une amnistie, sous prétexte que les insurgés sont étrangers au pays ce qui est complètement faux. »

« Dans l'intérêt de l'avenir de la Haute-Silésie, on devrait se garder de pousser au désespoir par son intransigence, les ouvriers qui ont pris part au soulèvement polonois. Car, dans le cas, ils quitteront le pays, peut-être non sans en avoir détruit auparavant les installations industrielles. »

« Je sais d'ailleurs qu'une bonne partie des syndicats allemands pensent comme moi. »

Jouhaux cite ensuite les déclarations que lui a faites le comte Prachma, plenipotentiaire allemand, auprès de la Commission internationale.

« Le comte Prachma est hostile à toute amnistie et, comme Jouhaux lui a précisé que la politique d'oppression préconisée par lui était inapplicable, ne fut-ce qu'à cause du petit nombre de troupes alliées, il répondit : Est-ce que les troupes alliées n'ont pas de tanks ? »

Jouhaux s'élève énergiquement contre les gens qui veulent résoudre le problème au moyen de tanks, et par ailleurs, que les chefs ouvriers polonois reconnaissent que le mouvement n'avait fait que nuire à la cause polonoise.

Jouhaux et Fimmer ont fait, de plus, au « Vorwärts », des déclarations écrites où ils déclarent que la politique d'oppression préconisée par certains partis politiques, religieux et militaires prallemoands, est, non seulement une erreur psychologique, mais est excessivement dangereuse ; elle ne peut que nuire à la cause allemande et donner aux Allemands marxistes la possibilité d'augmenter leur prestige par le seul avantage de la réaction à l'intérieur de l'Allemagne.

Un major anglais combattait sous l'uniforme allemand

Un incident qui ne manque pas de savoir-fait s'est produit dernièrement en Haute-Silésie. Les insurgés polonois, attaqués dans le village de Beckanowice, près de Rosenberg, par un détachement de soldats de Hofer, contre-attaquèrent et s'emparèrent de leurs agresseurs. Quel ne fut pas le plaisir de l'Allemand qui fut pris près l'un de deux prisonniers qui portait un uniforme allemand et était muni de papiers au nom de Panowitz, de constater qu'il venait de s'emparer du major anglais Cockerill, ancien commandant du secteur de Beckanowice, et l'un des inspirateurs de la campagne anti-russe qui s'est faite dans la presse libérale anglaise !

La commission internationale, mise immédiatement au courant de cet incident, fit réclamer ce fidèle serviteur de l'Allemagne, mais l'invita à quitter sans tarder le territoire hautesilésien. Le major Cockerill est arrivé à Berlin.

Comment s'opéra l'évacuation

Berlin, 24 juin. — La « Gazette de Voss » donne les renseignements suivants sur la situation en Haute-Silésie. Le baron de Maltzan, revenant hier de sa mission parlementaire en Haute-Silésie, a fait son rapport au gouvernement d'empire.

Il a exposé qu'un accord était intervenu entre le général Henniker et le général Hofer, au sujet de l'évacuation de la Haute-Silésie, accord qui se basait sur la commission internationale pour régler l'ordonnance relative à l'évacuation.

D'après l'accord en question, l'évacuation s'opérerait en sept jours, les insurgés devaient se retirer dans les 36 heures jusqu'à une ligne située à l'est de Lublitz, Hindenburg-Rybnik. Gliwicz sera aussi évacuée.

L'auto-protection se retirera alors à son tour, dans deux directions, Nord et Sud, jusqu'à une ligne tournant en demi-cercle de Kreuzburg au Nord et Obergrau au Sud.

Une fois ces positions atteintes par l'auto-protection allemande, les insurgés consentiront à se retirer vers la frontière polonoise. Lorsqu'ils auront passé cette frontière, l'auto-protection devra procéder à sa dissolution et le territoire sera immédiatement occupé par les troupes alliées.

Les allemands ont fait sauter un train de munitions

Berlin, 24 juin. — Le « Berliner Lokal Anzeiger » annonce que deux wagons polonois chargés de munitions, ont fait, hier, explosion en gare de Rybnik. Les dégâts

Les Elections de Lille

Le Conseil d'Etat a rejeté la requête des protestataires

Paris, 24 juin. — Le Conseil d'Etat a rendu sa décision au sujet de la requête des élections municipales de Lille. Il s'agit de l'arrêté par M. Brackers d'Hugo et Drillon, avocats, contre l'arrêté du 12 février 1920, par lequel le Conseil de Préfecture, statuant sur les opérations électorales du 30 novembre et 7 décembre 1920, a rejeté leur protestation.

Le rapporteur de cette affaire était le conseiller Legouff.

Conformément aux conclusions de M. le commissaire au gouvernement Labouchère, le Conseil d'Etat a rejeté le pourvoi.

Les considérants

Voici les considérants de la décision, au vu de laquelle le Conseil d'Etat rejette ce pourvoi :

« Considérant que les griefs invoqués pour demander l'annulation des opérations électorales portent principalement sur des irrégularités commises dans la révision de la liste électorale qui auraient eu pour conséquence d'affecter la sincérité du scrutin et qui appartiennent au juge de l'élection d'examiner les faits allégués pour en tirer l'influence sur le résultat des opérations électorales ;

« Considérant que les requérants s'étaient fondés dans leurs protestations sur des irrégularités invoquées et se réservant de tirer de ces irrégularités toutes les conséquences qui pouvaient en découler ; que si c'est seulement après l'expiration des délais légaux qu'ils ont présenté des requêtes de justice, ils n'ont pu prétendre que le développement des protestations, qui, dans ce cas, ont été présentées au Conseil de Préfecture, a été déclaré non recevable ;

« Considérant que les électeurs, dont le vote est contesté, figuraient effectivement sur la liste qui a servi aux opérations électorales antérieures ;

« Considérant qu'une part, que si des électeurs qui ne figuraient pas sur la liste électorale en 1914, ont été inscrits sur celle de 1919, il ne résulte pas de l'instruction que ces électeurs ne remplissent pas les conditions légales pour obtenir leur inscription en 1919, et que cette inscription n'a été effectuée que lors de la révision de ladite année en dehors des formalités et des délais légaux ;

« Considérant d'autre part, que les requérants se sont bornés à fournir une liste d'électeurs ayant pris part au vote et qui n'aurait été dressée que par suite de condamnations judiciaires et qui n'ont apporté aucune autre précision à l'appui de leur alléguation tendant à établir que les votes de ces électeurs doivent être regardés comme frauduleux ;

« Que, dès lors, il n'est justifié d'aucun grief concernant les opérations électorales en ce qui concerne la révision de la liste électorale ni en ce qui concerne le scrutin ;

« Considérant qu'il ne suit approuvé aucunement de l'annulation des opérations électorales effectuées, tant par le Conseil de Préfecture que par le Conseil d'Etat, que ces votes ne modifient pas les résultats du scrutin, ni au point de vue des candidats élus, ni au point de vue de la liste électorale ;

« Il résulte de ce qui précède que les requérants ne sont pas fondés à soutenir que c'est à tort que le Conseil de Préfecture a rejeté les protestations ;

Décide : La requête susvisée des sieurs Brackers d'Hugo et Drillon est rejetée ».

Un père infâme

Versailles, 24 juin. — Victor Borju, ex-marchand-ferreur, qui s'était livré sur sa fille, âgée de 14 ans, à des actes inqualifiables, a été condamné à 10 ans de travaux forcés et 10 ans d'interdiction de séjour. Il est en outre déchu de ses droits paternels.

La fille qui coupa son enfant en deux

ELLE A FAIT DES AVEUX
Toulouse, 24 juin. — Marie Scall, 18 ans, domestique à Toulouse, en sa qualité de sa patronne à Bompas (Ariège), et dont nous annoncions hier l'arrestation, sous l'inculpation d'avoir coupé en deux son enfant, très gravement et d'avoir jeté les morceaux dans le ruisseau, a fait des aveux complets. La mère dénaturée a confessé la nuit dans la cuisine ; elle étrangla le nouveau-né, le coupa avec un gros couteau et au petit jour, en jeta les morceaux dans le ruisseau, pendant que les deux, très éveillés, se moquaient de lui en criant dans l'alcôve.

Le feu a détruit un quartier d'Arcachon

TEINTE-TROIS MENAGES SONT SANS ABEI
Arcachon, 24 juin. — Cette nuit, vers une heure et demie, un incendie se déclara dans un hangar de la cité Nôl, à Arcachon. Activé par un vent violent de l'est, le feu prit rapidement et les dégâts furent considérables. Le feu

La guerre d'Irlande

Des soldats ont été victimes d'une catastrophe organisée

Belfast, 24 juin. — Un rail-oyant est enlevé sur la ligne Belfast-Dunmoye, un train transportant un détachement de troupes de cavalerie à défilé ce matin, à 10 heures 40. Trois soldats et un employé de la gare de fer-ont été tués, ainsi que treize soldats blessés et une trentaine de chevaux tués.

On envoya de Belfast un train de secours avec médecins et infirmières.

Des nouvelles renseignements disent que les rails avaient été enlevés en plusieurs endroits à l'aide de dynamite, et placés dans des trous. La locomotive et une voiture purent franchir l'obstacle, mais une bombe fit alors explosion et le déraillement s'ensuivit.

M. Doumer opéré

Paris, 24 juin. — M. Doumer, ministre des Finances, s'est opéré hier d'un phlébotomie à la jambe. L'opération, d'ailleurs sans gravité, a pleinement réussi. M. Doumer continuera à assurer la direction de ses services.

Les inscriptions indésirables

« Deutschland über alles... » et « Unserer Sieger Arm Stagerak... » ne figuront pas sur la camalote boche.

En vertu de l'arrêté du Ministre de l'Intérieur, en date du 17 juin dernier, le Préfet du Nord vient d'aviser par une circulaire, les autorités départementales, ainsi que les maires, la police et la gendarmerie, que la vente de la camalote boche portant les devises suivantes en langue allemande : « Deutschland über Alles l'Allemagne au-dessus de tout » ou « Unserer Sieger Arm Stagerak (Nos victoires au Stagerak). Ces deux devises inscrites sur des objets destinés à être vendus chez nous, provient suborlément de la fabrication de la camalote boche d'un certain cynisme. Il importe de mettre fin à l'audace impudente de ces Messieurs.

Une femme a été jetée par la fenêtre

Paris, 24 juin. — A 1 heure du matin, la femme Auguste Miquelot, âgée de 29 ans, domiciliée en garni, 26 boulevard de Ménilmontant, a été trouvée étendue sans connaissance et grièvement blessée, sur le trottoir en face de son domicile. A l'hôpital Beaujon, où elle a été transportée, elle a déclaré au commissaire de police de Lachaise, qu'elle avait été jetée par la fenêtre de sa chambre à coucher par un individu qui s'était introduit chez elle et dont elle repoussait les propositions.

A 2 heures du matin, Jean Favre, 32 ans, domicilié 7 rue Rouvet, s'est présenté au poste du quartier de Belleville, déclarant que deux heures avant, il était allé chez une femme demeurant 28, boulevard de Ménilmontant, et que cette dernière s'était jetée volontairement par la fenêtre. Ayant donné certains détails qui ont été reconnus vrais par la commissaire de police, Favre a été assigné à la disposition du magistrat. L'enquête se poursuit.

Le prix du blanchissage baisse de 25 pour cent

Paris, 24 juin. — Une députation de la Chambre syndicale de la blanchisserie est venue annoncer à M. Palsant, sous-secrétaire d'Etat au ravitaillement, qu'une réduction de prix variant de 15 à 25 % a été consentie. Le prix moyen pour les laines-cols varie de 18 à 21 centimes, au lieu de 24 en avril 1920.

Deux millions d'œufs congelés sont arrivés en France

Marseille, 24 juin. — Le vapeur anglais « Goshawk » est arrivé à Marseille, venant de Liverpool avec un chargement de 268 tonnes d'œufs congelés, soit, en détail, 12.674.000 œufs qui vont être livrés à la consommation.

Un assasin veut mourir de faim

Chateauroux, 24 juin. — L'assassin des époux Limousin, de Buronelles, le camelot Lucas, s'est donné la mort volontairement depuis quatre jours, dans sa cellule, à la maison d'arrêt de Chateauroux. Le prisonnier se contenta de prendre un peu de liquide. Il a manifesté la volonté de se laisser mourir de faim.

Le procureur de la République a proposé de faire mourir cet individu, mais il a refusé de se laisser mourir, il serait amené artificiellement.

Paris-Londres en avion

LES SENATEURS ONT FAIT BON VOYAGE
Londres, 24 juin. — Une députation de Sénateurs Français venant de Paris en avion, est arrivée à Londres après un voyage excellent.

Le travail reprend

D'après les statistiques ministérielles, il y a une sensible diminution du nombre des chômeurs.

La crise économique, comme nous l'avons déjà signalé, paraît en bonne voie de décroissance dans nos départements.

Mais que le total des chômeurs se soit élevé de 84.530 à la date du 30 avril dernier, on ne comptait au 30 juin courant, d'après la plus récente statistique officielle, que 60.665.

Il semblerait donc que l'arrêt complet ou partiel du travail, qui a commencé en mai 1920 dans diverses industries et s'est peu à peu étendu et généralisé surtout entre les mois d'octobre et de janvier, n'a atteint son maximum d'activité que vers le 1^{er} avril.

A en juger par les renseignements émanant de l'Office central de placement, la situation tend à se rapprocher de la normale.

A Lille, notamment, on constate une reconfortante reprise d'activité dans l'industrie de l'habillement et les travaux du bâtiment sortent de leur léthargie prolongée.

Vous voulez savoir le mouvement de la reprise économique s'effectuera avec une vigueur durable à toutes les branches de la production.

Clémenceau à Londres

IL ARAIT CAUSE AVEC LE ROI GEORGE
Londres, 24 juin. — M. Clémenceau a quitté Londres ce matin pour Paris. Le « Standard » dit que l'ancien Président du Conseil Français a rendu visite à M. Lloyd George, hier soir, à la Chambre des Communes et qu'il a eu avec lui, un assez long entretien.

Quand l'amour meurt...

Pusillée par son mari
Pour se venger de sa femme qui avait introduit une demande en divorce, et cultivé par l'idée de ruine, M. Léon Thourlet, cultivateur aux Appelles-sur-Salonne (Calvados), a voulu tuer sa femme et elle a été tuée d'un coup de fusil. Le meurtrier s'est averti à travers des coups et s'est constitué prisonnier à Pont-Evêque.

Empoisonné par sa femme

Le 2 juin courant, M. Joseph Brun, de Saint-Brieux (Haute-Marne), mourait brusquement dans sa propriété, après une légère collation de pain et de fromage. Son chien était également trouvé mort à ses côtés. On conclut à un empoisonnement, et les viscères de M. Brun furent examinés. L'examen révéla la présence de strychnine. La femme Brun vint à déclarer qu'elle était l'auteur de l'empoisonnement, elle avait une liaison et elle reprochait, un autre, à son mari, de dilapider son argent. La femme Brun a été arrêtée et écrouée à la prison de Chaumont.

La dernière "combine" de l'escroc Mary Reynaud

ELLE DEVAIT LUI RAPPORTER 700.000 FRANCS, MAIS LA PRISON L'UI ENLEVE TOUT ESPOIR.
Paris, 24 juin. — A la suite de nombreuses plaintes, la police vient d'arrêter de nouveau l'aventurier Mary Reynaud, se faisant appeler comte de Rockland, qui avait installé, 19, rue Bergère, un cabinet d'affaires, où il prétendait à écarter les personnes s'intéressant aux affaires de banque.

Reynaud, qui est né le 20 juillet 1844, à Aulnay (Cantal), habitait chez une de ses amies, 7, rue des Belles-Feuilles, où une perquisition a été opérée, ainsi qu'à ses bureaux. Au moment de son arrestation, il avait déclaré qu'il était dommagé d'entraver ainsi ses affaires financières, car une nouvelle combinaison devait lui rapporter sous peu de 700.000 francs. Reynaud a été envoyé au Dépôt.

Un étudiant s'est tué sur les Trois-Pucelles

Grenoble, 24 juin. — En faisant l'ascension du rocher des Trois-Pucelles, un étudiant de l'Institut électrotechnique, Yvon Grangy, âgé de 22 ans, a fait une chute de 60 mètres, et s'est tué sur le coup. Sa famille, qui habite Chambéry, a été prévenue.

Un domestique a voulu assommer sa patronne

IL EST ALLÉ SE NOYER
Troyes, 24 juin. — A Vinets, ce matin, Yvon Babeau, âgé de 22 ans, domestique de culture, a tenté d'assommer à coups de manche de pelle, sa patronne, Mme Adèle Morsaux, âgée de 26 ans.

Aux cris poussés par sa victime, le meurtrier s'est enfui et s'est jeté dans une rivière, où il s'est noyé.

Une tortue a brûlé dans la poche de son propriétaire

Nogent (Hautes-Pyrénées), 24 juin. — En quittant sa maison, Jean Bédalot, cultivateur, qui devait employer sa petite tortue, 4.000 francs en billets de banque, qu'il mit dans la poche de son veston. Après avoir allumé une cigarette, il se rendit à la messe, mais la tortue, qui se trouvait dans la poche, s'est allumée et a brûlé dans la poche de son propriétaire.

Un Drame de famille

TOUR SE DÉFENDRE CONTRE SON BOURREUR EN CONGOLETS LA TUE
Bruxelles, 24 juin. — Jeudi dans la soirée, à la suite d'une discussion, le boucher Vermandel, d'Ixelles, qui était abominablement ivre se précipita sur son beau-frère, René Teunis, et sans s'apercevoir qu'il tenait un couteau, le frappa à la tête et le tua.

Le meurtrier est allé se constituer prisonnier.

Un domestique a voulu assommer sa patronne

IL EST ALLÉ SE NOYER
Troyes, 24 juin. — A Vinets, ce matin, Yvon Babeau, âgé de 22 ans, domestique de culture, a tenté d'assommer à coups de manche de pelle, sa patronne, Mme Adèle Morsaux, âgée de 26 ans.

Aux cris poussés par sa victime, le meurtrier s'est enfui et s'est jeté dans une rivière, où il s'est noyé.

Le mari de Mme Morsaux est grave. Yvon Babeau aurait agi dans un accès de fièvre chaude.

Un domestique a voulu assommer sa patronne

IL EST ALLÉ SE NOYER
Troyes, 24 juin. — A Vinets, ce matin, Yvon Babeau, âgé de 22 ans, domestique de culture, a tenté d'assommer à coups de manche de pelle, sa patronne, Mme Adèle Morsaux, âgée de 26 ans.

Aux cris poussés par sa victime, le meurtrier s'est enfui et s'est jeté dans une rivière, où il s'est noyé.

Le mari de Mme Morsaux est grave. Yvon Babeau aurait agi dans un accès de fièvre chaude.

Le mari de Mme Morsaux est grave. Yvon Babeau aurait agi dans un accès de fièvre chaude.

Le mari de Mme Morsaux est grave. Yvon Babeau aurait agi dans un accès de fièvre chaude.

Le mari de Mme Morsaux est grave. Yvon Babeau aurait agi dans un accès de fièvre chaude.

Le mari de Mme Morsaux est grave. Yvon Babeau aurait agi dans un accès de fièvre chaude.

Le mari de Mme Morsaux est grave. Yvon Babeau aurait agi dans un accès de fièvre chaude.

Le mari de Mme Morsaux est grave. Yvon Babeau aurait agi dans un accès de fièvre chaude.

Le mari de Mme Morsaux est grave. Yvon Babeau aurait agi dans un accès de fièvre chaude.

Le mari de Mme Morsaux est grave. Yvon Babeau aurait agi dans un accès de fièvre chaude.

Le travail reprend

D'après les statistiques ministérielles, il y a une sensible diminution du nombre des chômeurs.

La crise économique, comme nous l'avons déjà signalé, paraît en bonne voie de décroissance dans nos départements.

Mais que le total des chômeurs se soit élevé de 84.530 à la date du 30 avril dernier, on ne comptait au 30 juin courant, d'après la plus récente statistique officielle, que 60.665.

Il semblerait donc que l'arrêt complet ou partiel du travail, qui a commencé en mai 1920 dans diverses industries et s'est peu à peu étendu et généralisé surtout entre les mois d'octobre et de janvier, n'a atteint son maximum d'activité que vers le 1^{er} avril.

A en juger par les renseignements émanant de l'Office central de placement, la situation tend à se rapprocher de la normale.

A Lille, notamment, on constate une reconfortante reprise d'activité dans l'industrie de l'habillement et les travaux du bâtiment sortent de leur léthargie prolongée.

Vous voulez savoir le mouvement de la reprise économique s'effectuera avec une vigueur durable à toutes les branches de la production.

Clémenceau à Londres

IL ARAIT CAUSE AVEC LE ROI GEORGE
Londres, 24 juin. — M. Clémenceau a quitté Londres ce matin pour Paris. Le « Standard » dit que l'ancien Président du Conseil Français a rendu visite à M. Lloyd George, hier soir, à la Chambre des Communes et qu'il a eu avec lui, un assez long entretien.

Quand l'amour meurt...

Pusillée par son mari
Pour se venger de sa femme qui avait introduit une demande en divorce, et cultivé par l'idée de ruine, M. Léon Thourlet, cultivateur aux Appelles-sur-Salonne (Calvados), a voulu tuer sa femme et elle a été tuée d'un coup de fusil. Le meurtrier s'est averti à travers des coups et s'est constitué prisonnier à Pont-Evêque.

Empoisonné par sa femme

Le 2 juin courant, M. Joseph Brun, de Saint-Brieux (Haute-Marne), mourait brusquement dans sa propriété, après une légère collation de pain et de fromage. Son chien était également trouvé mort à ses côtés. On conclut à un empoisonnement, et les viscères de M. Brun furent examinés. L'examen révéla la présence de strychnine. La femme Brun vint à déclarer qu'elle était l'auteur de l'empoisonnement, elle avait une liaison et elle reprochait, un autre, à son mari, de dilapider son argent. La femme Brun a été arrêtée et écrouée à la prison de Chaumont.

La dernière "combine" de l'escroc Mary Reynaud

ELLE DEVAIT LUI RAPPORTER 700.000 FRANCS, MAIS LA PRISON L'UI ENLEVE TOUT ESPOIR.
Paris, 24 juin. — A la suite de nombreuses plaintes, la police vient d'arrêter de nouveau l'aventurier Mary Reynaud, se faisant appeler comte de Rockland, qui avait installé, 19, rue Bergère, un cabinet d'affaires, où il prétendait à écarter les personnes s'intéressant aux affaires de banque.

Reynaud, qui est né le 20 juillet 1844, à Aulnay (Cantal), habitait chez une de ses amies, 7, rue des Belles-Feuilles, où une perquisition a été opérée, ainsi qu'à ses bureaux. Au moment de son arrestation, il avait déclaré qu'il était dommagé d'entraver ainsi ses affaires financières, car une nouvelle combinaison devait lui rapporter sous peu de 700.000 francs. Reynaud a été envoyé au Dépôt.

Un étudiant s'est tué sur les Trois-Pucelles

Grenoble, 24 juin. — En faisant l'ascension du rocher des Trois-Pucelles, un étudiant de l'Institut électrotechnique, Yvon Grangy, âgé de 22 ans, a fait une chute de 60 mètres, et s'est tué sur le coup. Sa famille, qui habite Chambéry, a été prévenue.

Un domestique a voulu assommer sa patronne

IL EST ALLÉ SE NOYER
Troyes, 24 juin. — A Vinets, ce matin, Yvon Babeau, âgé de 22 ans, domestique de culture, a tenté d'assommer à coups de manche de pelle, sa patronne, Mme Adèle Morsaux, âgée de 26 ans.

Aux cris poussés par sa victime, le meurtrier s'est enfui et s'est jeté dans une rivière, où il s'est noyé.

Une tortue a brûlé dans la poche de son propriétaire

Nogent (Hautes-Pyrénées), 24 juin. — En quittant sa maison, Jean Bédalot, cultivateur, qui devait employer sa petite tortue, 4.000 francs en billets de banque, qu'il mit dans la poche de son veston. Après avoir allumé une cigarette, il se rendit à la messe, mais la tortue, qui se trouvait dans la poche, s'est allumée et a brûlé dans la poche de son propriétaire.

Un Drame de famille

TOUR SE DÉFENDRE CONTRE SON BOURREUR EN CONGOLETS LA TUE
Bruxelles, 24 juin. — Jeudi dans la soirée, à la suite d'une discussion, le boucher Vermandel, d'Ixelles, qui était abominablement ivre se précipita sur son beau-frère, René Teunis, et sans s'apercevoir qu'il tenait un couteau, le frappa à la tête et le tua.

Le meurtrier est allé se constituer prisonnier.

Un domestique a voulu assommer sa patronne

IL EST ALLÉ SE NOYER
Troyes, 24 juin. — A Vinets, ce matin, Yvon Babeau, âgé de 22 ans, domestique de culture, a tenté d'assommer à coups de manche de pelle, sa patronne, Mme Adèle Morsaux, âgée de 26 ans.

Aux cris poussés par sa victime, le meurtrier s'est enfui et s'est jeté dans une rivière, où il s'est noyé.

Le mari de Mme Morsaux est grave. Yvon Babeau aurait agi dans un accès de fièvre chaude.

Le mari de Mme Morsaux est grave. Yvon Babeau aurait agi dans un accès de fièvre chaude.

Le mari de Mme Morsaux est grave. Yvon Babeau aurait agi dans un accès de fièvre chaude.

Le mari de Mme Morsaux est grave. Yvon Babeau aurait agi dans un accès de fièvre chaude.

Le mari de Mme Morsaux est grave. Yvon Babeau aurait agi dans un accès de fièvre chaude.

Le mari de Mme Morsaux est grave. Yvon Babeau aurait agi dans un accès de fièvre chaude.

Le mari de Mme Morsaux est grave. Yvon Babeau aurait agi dans un accès de fièvre chaude.

Le mari de Mme Morsaux est grave. Yvon Babeau aurait agi dans un accès de fièvre chaude.

Le mari de Mme Morsaux est grave. Yvon Babeau aurait agi dans un accès de fièvre chaude.

Le mari de Mme Morsaux est grave. Yvon Babeau aurait agi dans un accès de fièvre chaude.

Le mari de Mme Morsaux est grave. Yvon Babeau aurait agi dans un accès de fièvre chaude.

Le mari de Mme Morsaux est grave. Yvon Babeau aurait agi dans un accès de fièvre chaude.

Le mari de Mme Morsaux est grave. Yvon Babeau aurait agi dans un accès de fièvre chaude.

Le travail reprend

D'après les statistiques ministérielles, il y a une sensible diminution du nombre des chômeurs.

La crise économique, comme nous l'avons déjà signalé, paraît en bonne voie de décroissance dans nos départements.